



REGLES DE SELECTION DE L'EQUIPE DE FRANCE 2024/2025

ANNEXE 5 RELATIVE AUX COLLECTIFS U19 ET U17

Version modifiée le 19/03/2025

1. Principes de sélection pour la constitution des équipages de l'Équipe de France 2025 en vue des Championnats d'Europe et du Monde U19 et de la Coupe de la Jeunesse

Remarque

En fonction des performances réalisées et du contexte international, la FFA se réserve le droit de réviser sa liste de compétitions de référence au plus tard en avril 2025.

Contexte

Ces exigences pour les sélections des collectifs U19 et du collectif de la Coupe de la Jeunesse constituent une annexe aux règles de sélection de l'équipe de France 2024/2025 et apportent des précisions supplémentaires sur les épreuves que les rameurs et barreurs doivent accomplir pour être éligibles à :

- Une sélection dans l'Équipe de France U19 afin de participer aux Championnats d'Europe 2025 à Kruszwica (POL) (à confirmer).
- Une sélection dans l'Équipe de France U19 afin de participer aux Championnats du Monde 2025 à Trakai (LTU).
- Une sélection à la Coupe de la Jeunesse à Linz (AUT).

Afin d'être sélectionnés, les athlètes devront accomplir les épreuves stipulées ci-dessous, sauf si : Il existe des circonstances exceptionnelles (telles que définies dans les règles de sélection) empêchant leur réalisation. Dans ce cas, la FFA doit être informée de la raison spécifique conformément aux règles de sélection.

Épreuves du chemin de la sélection 2024/2025	Date	Lieux	Commentaires
Test à l'ergomètre 2000m	01 février 2025	CDF Indoor /Pôles/Clubs	-Ergomètre Concept II -Drag factor libre
Test à l'ergomètre 30 minutes	10 février 2025	Pôles/Clubs	-Ergomètre Concept II -Drag factor libre -Cadence libre
Test à l'ergomètre 5000m	17 février 2025	Pôles/Clubs	-Ergomètre Concept II -Drag factor libre -Cadence libre
Championnat de France bateaux courts	11-13 avril 2025	Cazaubon	Bateaux qualifiés aux championnats interrégionaux bateaux courts
Test à l'ergomètre 2000m	28 avril 2025	Pôles/Clubs	-Ergomètre Concept II -Drag factor libre
Régate de sélection_1	02-05 mai 2025 18-22 avril 2025	CNE Vaires-sur-Marne	Sur convocation
Test à l'ergomètre 2000m	23 juin 2025 30 juin 2025	Pôles/Clubs	A confirmer
Régate de sélection_2 <u>Sélection Finale U19</u>	03-06 juillet 2025	CNE Vaires-sur-Marne	Sur convocation

A noter

Dans l'intérêt de la performance du collectif U19 ou en cas de force majeure, la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, la liste ci-dessus.

- **Championnats interrégionaux bateaux courts**

Obligatoire pour se qualifier aux championnats de France bateaux courts

A l'issue de ces championnats et en tant que de besoin, la Direction Technique Nationale s'autorise à ajouter des qualifiés pour le Championnat de France bateaux courts.

Pour les 2- participants aux championnats interrégionaux bateaux courts, le lieu de participation sera déterminé en fonction des appairages. Les rameurs et les rameuses inscrits en pôle sont autorisés à participer à ces épreuves sur la même interrégion que leur structure de rattachement.

Les rameurs et rameuses du dispositif PPJ candidats à une sélection en équipe nationale U19 peuvent participer dans les épreuves J18.

Régates de sélection :

Le Directeur des Équipes de France d'aviron, assisté par le responsable des collectifs jeunes et équipes de France U19/23, se réserve le droit exclusif de choisir les compositions des équipages des régates de sélection prévues dans le chemin de la sélection.

Pour envisager la sélection d'un équipage U19 pour un championnat de référence, le seuil minimal de performance requis devra se situer environ à 2% du meilleur équipage U19 français pour une sélection aux championnats du monde et d'environ 4% pour une sélection à la Coupe de la Jeunesse.

Un équipage FFA ne sera considéré comme équipage de référence que si son meilleur temps sur 2000 m atteint environ 95% du temps pronostique de référence de la saison en cours.

Ces seuils de performance sont établis en supposant des conditions environnementales neutres. Le Directeur des Équipes de France d'aviron et le responsable des collectifs jeunes et équipes de France U19/23, en concertation avec les entraîneurs, peuvent ajuster ces références minimales en fonction des conditions météorologiques.

Atteindre ces seuils minimaux ne garantit pas une sélection. Ces seuils représentent uniquement les critères minimaux permettant au Directeur des Équipes de France d'aviron d'envisager la sélection d'un bateau.

Stages de préparation :

La participation aux stages de préparation pour les Championnats du Monde et la Coupe de la Jeunesse sont obligatoires pour tous les athlètes sélectionnés, sauf accord contraire du Directeur des Équipes de France d'aviron.

Restrictions :

Tous les athlètes déjà sélectionnés ou encore en lice pour être sélectionnés pour les Championnats du Monde U19 devront favoriser la préparation de cette compétition en limitant la participation à des compétitions complémentaires à l'exception des championnats de France bateaux longs J18.

Cas d'un sportif de nationalité française évoluant à l'étranger :

Tout athlète U19 de nationalité française licencié dans un club de la FFA et évoluant à l'étranger, peut prétendre intégrer les collectifs U19. Il doit, à minima avoir réalisé l'ensemble des tests ergométriques et participer à la régate de sélection_2 s'il est convoqué.

Cas d'un sportif de nationalité étrangère évoluant en France :

La réglementation World Rowing (FISA) autorise les athlètes de nationalité étrangère résidant en France à participer au championnat du Monde U19 ou à la Coupe de la Jeunesse sous les couleurs de la France. La réglementation fédérale a également évolué en ce sens, permettant désormais à un rameur répondant à ce cas de figure de participer au championnat de France Bateaux Courts sous réserve de validation par la FFA suite à l'analyse du dossier.

2. Principes de sélection pour la constitution des équipages en vue du Match France-Grande Bretagne 2025

Objectifs

Outre la victoire collective du match France-Grande Bretagne, la FFA a pour objectif, dans cette catégorie, de transmettre les bases de l'entraînement et les règles de vie sportive à des rameurs et rameuses à fort potentiel, et de leur faire connaître leur première expérience de rencontre internationale.

Cet évènement se déroulera en Angleterre à Londres le samedi 12 juillet 2025. L'équipe U17 sera regroupée au plus tard, du vendredi 11 juillet au dimanche 13 juillet 2025.

Épreuves de sélection

Les athlètes appelés à représenter la France en un de couple à l'occasion du match France-Grande Bretagne sont sélectionnés de manière individuelle, sur la base du classement obtenu dans cette épreuve lors du championnat de France J16 2025.

La sélection des autres équipages sera organisée par la Fédération au cours d'une régates de sélection U17 le jeudi 1^{er} et vendredi 2 mai à Mantes-la-Jolie.

Les épreuves ouvertes aux U17 sur cette régates de sélection sont les suivantes :

- 2xJ16 H & F
- 2-J16 H & F
- 4+ J16 H & F

Programme de la régates de sélection U17 :

- Jour 1 : Parcours contre la montre et séries
- Jour 2 : Finales

Précisions importantes :

- La régates de sélection est ouverte à tous les athlètes J15 et J16 sans restriction,
- Les équipages mixtes de clubs sont autorisés,
- Au minimum 2 barreaux sont nécessaires pour l'ensemble du collectif (8+ et 4+ H & F) ; Les premiers 4+ de chaque genre seront donc sélectionnés barreaux inclus,
- Les barreaux engagés doivent impérativement être U19 (pas forcément U17), de manière à pouvoir éventuellement leur proposer par la suite de faire partie d'un collectif U19 ou U23 si besoin,
- Le poids des barreaux est fixé à 55 kg minimum,

- Chaque équipage qui s'engage, n'est sélectionnable que si l'intégralité de l'équipage est disponible pour le match (4 jours mi-juillet restant à déterminer). Dans le cas contraire, l'équipage suivant dans la hiérarchie sera considéré.

COQUE RÉG SÉLECTION	HIÉRARCHIE SÉLECTIONNÉE	BATEAUX DU MATCH FRA/GBR
2X	3 premiers	2X, 4X
2-	5 premiers	2-, 4-, 8+ (2 paires)
4+	2 premiers	4+, 8+

Les clubs inscrivent sur le serveur fédéral les équipages de clubs, les ligues les équipages mixtes de ligues. Les équipages mixtes inter-ligues doivent être inscrits directement auprès de la fédération.

Ouverture des inscriptions : 1 avril 2025



Antonio MAUROGIOVANNI

Directeur des équipes de France d'aviron



Sébastien VIEILLEDENT OLY

Directeur Technique National

Directeur Général